

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 406

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 19

À la dernière phrase de l'alinéa 10, substituer au mot :

« couverts »,

les mots :

« couverts par cette dernière ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.